



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le **07 NOV. 2024**

ID : 057-245700695-20241031-D2024\_133\_SI-AR

## DECISION 2024-133

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant l'organisation d'un spectacle de stand-up le vendredi 22 novembre 2024 par la CCCE dans le cadre de sa programmation culturelle,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

### DECIDE

#### Article un :

Le marché de fournitures « location de matériel technique relatif aux installations scène, son, lumière, chaises, obscurcissement et vestiaire » pour l'organisation du spectacle de stand-up de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs programmé le vendredi 22 novembre 2024 au gymnase communautaire à Kanfen est conclu avec l'entreprise SAS Agence Grand Angle, ZAC des Gravières à 57685 AUGNY, pour un montant de 24 156,30 € H.T., soit 28 987,56 € T.T.C..

#### Article deux :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 31 octobre 2024

Le Président,  
Michel PAQUET



Décisions /Publication sur le site de la CCCE : le

**07 NOV. 2024**